

## Enquête FlexWork 2016: Sondage d'actifs et entreprises en Suisse sur le travail mobile

### – Résumé des constatations –

Dr. Johann Weichbrodt, Dr. Martial Berset, Michael Schläppi

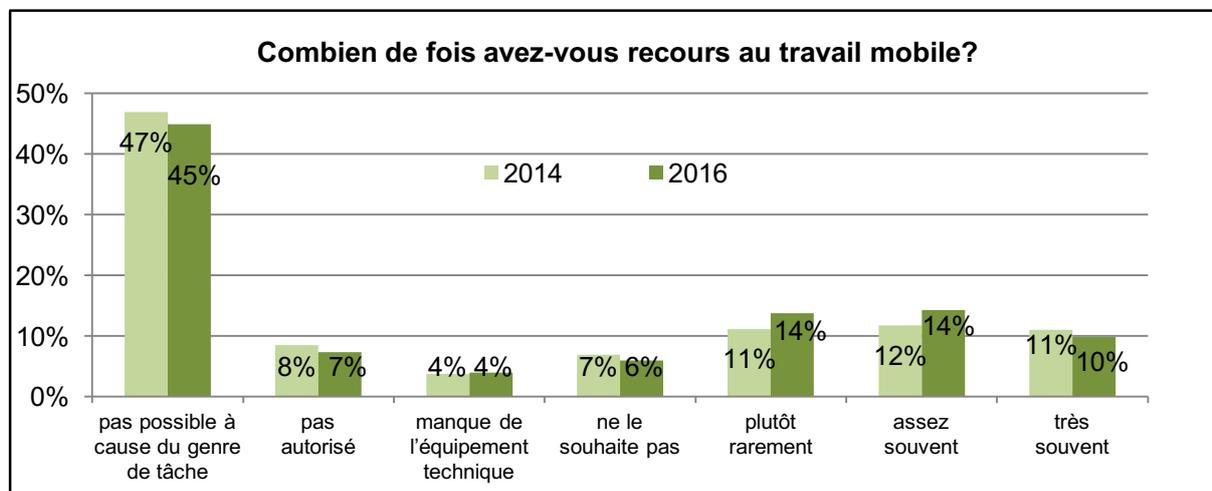


#### Pour le compte de la Work Smart Initiative

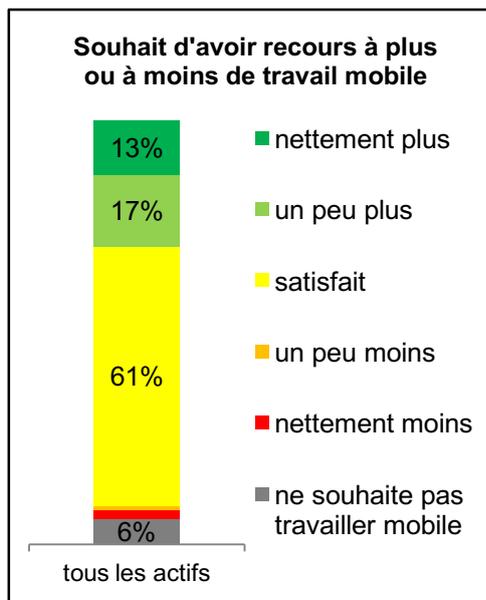
Le rapport détaillé est disponible en allemand sur [www.work-smart-initiative.ch](http://www.work-smart-initiative.ch)

Dans cette étude fondée sur deux collectes de données différentes, nous avons étudié, d'une part, dans quelle mesure le travail mobile est répandu au sein de la population active en Suisse (échantillon représentatif de 2'003 répondants); d'autre part, quelles sont les structures organisationnelles du travail mobile-flexible dans les entreprises et les administrations (sondage au moyen du modèle de phases FlexWork 2.0, pour un total de 594 organismes interrogés). Les deux sondages avaient été effectués une première fois en 2014, ce qui permet des comparaisons diachroniques.

Environ un quart des actifs en Suisse travaillent régulièrement en déplacement (mobile); pour 14% des actifs, c'est plutôt rare. En tout, cela représente près de 1,8 million d'actifs qui travaillent – au moins de temps en temps – de façon mobile. Statistiquement, on ne constate pas de nette augmentation du travail mobile depuis 2014, même si on discerne une tendance (voir graphique ci-dessous). Un retour en arrière est extrêmement improbable.



Plus de la moitié des travailleurs indépendants travaillent régulièrement en mobilité; chez les salariés, ce taux est de 20%. Comme on le constatait en 2014 déjà, les hommes travaillent davantage mobile que les femmes, et les actifs plus âgés davantage que les jeunes. Géographiquement, aucune conclusion ne s'impose; on constate toutefois que dans les agglomérations et les villes, le travail est un peu plus mobile qu'à la campagne. Parmi les secteurs d'activité où le travail mobile est le plus répandu, on compte les technologies de l'information et des communications, l'enseignement/formation/recherche et la banque/assurance/immobilier.

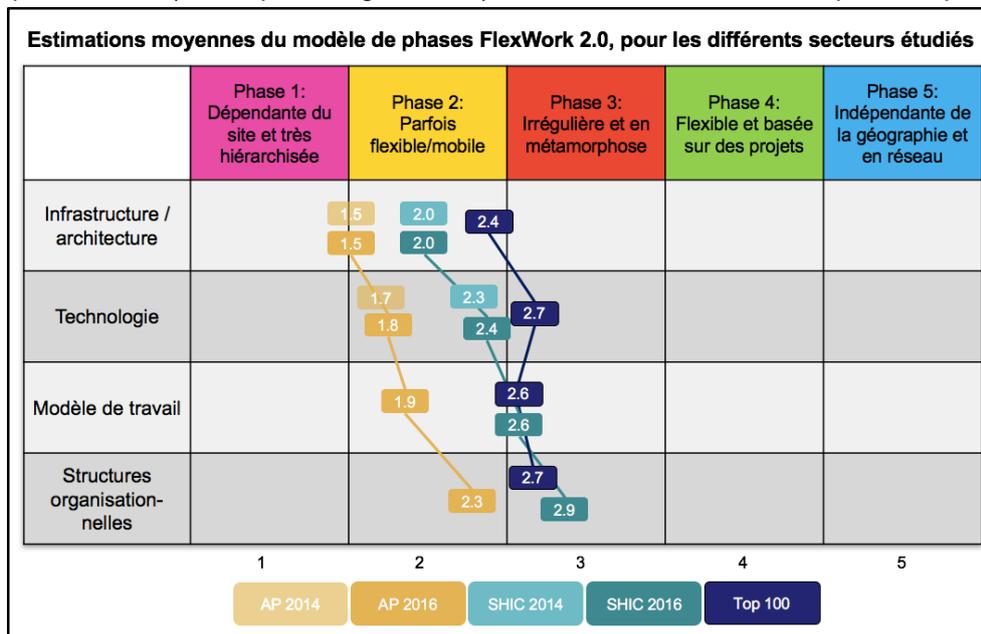


Pour la première fois, on a interrogé les actifs sur les raisons expliquant le travail mobile-flexible. Plus de la moitié des répondants qui travaillent en déplacement le font volontairement, tandis que pour un sur cinq environ, c'est par obligation professionnelle. Pour un quart des répondants, c'est «un peu des deux».

Une nette majorité des actifs (61%) est satisfaite de la quantité de travail mobile; très peu de répondants souhaitent moins de mobilité dans leur travail. Au contraire, près d'un tiers de tous les actifs souhaitent en fait travailler de façon plus mobile (voir diagramme ci-contre). Cela concerne surtout ceux et celles à qui n'y sont pas autorisés pour le moment ou qui ne disposent pas du matériel nécessaire. Par ailleurs, beaucoup des actifs qui ne travaillent que rarement en mobilité souhaiteraient travailler de façon plus mobile.

S'ils étaient en recherche d'emploi, la possibilité de travailler en mobilité serait un critère très important pour près d'un quart des actifs; pour 5% additionnels, c'est un critère sine qua non. Cette importance augmente avec l'âge; il est intéressant de noter que ce sont les plus jeunes (15-24 ans), qui estiment que la mobilité au travail n'est que peu ou pas importante. Les raisons principales invoquées en faveur du travail mobile sont l'autonomie, la concentration, la productivité et le gain de temps. La volonté de concilier le métier et la vie privée est citée aussi, mais c'est un motif moyennement important. Le principal obstacle au travail mobile est le fait de devoir travailler en équipe (qui nécessite une proximité physique), suivi de l'interdiction de travailler mobile/flexible, ensuite du fait que le traitement de données sensibles ne le permet pas, et enfin l'absence d'une culture d'entreprise adéquate.

Dans le sondage des entreprises également, on ne constate que des variations mineures depuis la dernière enquête. Les répondants du secteur des services à haute intensité de connaissances (SHIC) sont plus avancés dans la mobilité que les organismes de l'administration publique (AP). Cette fois-ci, les répondants comptaient également 35 des plus grandes entreprises suisses (Top 100); ce sont elles qui s'estiment les plus avancées dans la mobilité (voir diagramme ci-dessous). Parmi les SHIC aussi bien que les AP, les grosses organisations sont légèrement plus avancées que les PME (ou les petits organismes). Comme en 2014, beaucoup d'entreprises souhaitent continuer de développer le travail mobile/ flexible dans les prochaines années, notamment dans les AP et les 100 plus grandes entreprises privées. En revanche, les sociétés de SHIC se déclarent majoritairement satisfaites du statu quo.



continuer de développer le travail mobile/ flexible dans les prochaines années, notamment dans les AP et les 100 plus grandes entreprises privées. En revanche, les sociétés de SHIC se déclarent majoritairement satisfaites du statu quo.